

Direction générale adjointe du
nouveau complexe hospitalier
Bureau de projet NCH

**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 20 septembre 2023, de 17 h 30 à 18 h 30
par l'application Microsoft Teams et au bureau de projet NCH, salle 4**

Membres présents :

M^{me} Claudette Arsenault
M^{me} Catherine Bergeron
M^{me} Geneviève Bernier
M. Alain Couillard
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Daphnée Duhamel-Labrecque
M. Bryan Gélinas
M. Jean-Thomas Grantham
M^{me} Christine Mimeault
M. André Ouellet
M^{me} Cindy Paquin
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Martial Van Neste

Membres absents :

M. Jean-François Darche
M^{me} Christiane Gamache
M^{me} Chantal Godin
M^{me} Audrey Painchaud
M. François Pellerin
M. Patrick Pépin
M^{me} Christine Perron
M^{me} Rosanne Reaume
M^{me} Jackie Smith
M. Claude Villeneuve
M. Sol Zanetti

Invité :

M. Guillaume Tessier

La réunion commence vers 17 h 30. La rencontre se tient de façon virtuelle par l'application Microsoft Teams et en présentiel au bureau de projet NCH. Pour des fins de rédaction du compte rendu, la rencontre est enregistrée. M. Jean-Thomas Grantham préside la séance. Il présente le nouveau représentant du RTC, M. Bryan Gélinas, ainsi que M. Guillaume Tessier qui assiste à la rencontre à titre d'observateur.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 7 juin 2023 et suivis
3. Présentation des travaux terminés et à venir
4. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
5. Mise à jour sur la mobilité
6. Mise à jour concernant les œuvres d'art
7. Demandes des citoyens
8. Stationnement écoresponsable et couloir de biodiversité
9. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité avec l'ajout du point *Stationnement écoresponsable et couloir de biodiversité* par M. Martial Van Neste.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 7 JUIN 2023 ET SUIVIS

En accord avec les membres présents, le compte rendu de la dernière séance tenue le 7 juin 2023 est adopté sans modifications.

SUIVIS

Les suivis de la précédente rencontre sont contenus dans l'ordre du jour. M. Grantham souligne aux membres que M. Stéphane Schaal, conseiller en développement durable au CHU de Québec, sera invité pour faire une présentation à une prochaine rencontre.

3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Topping fait la présentation des travaux terminés et à venir et il en explique leur niveau d'avancement depuis le 7 juin 2023.

Il commence en présentant une image sur les travaux complétés, en construction et ceux en planification. La construction du pavillon D se poursuit. Le bétonnage est terminé, les travaux de structure d'acier débiteront en octobre et la fermeture des murs extérieurs est commencée. Les travaux de nuit pour la structure d'acier ont été autorisés par la Ville jusqu'à 2 h du matin. M^{me} Catherine Bergeron demande combien de camions passent par le chantier. M. Topping lui répond que, depuis le début des travaux, quelque 12 000 bétonnières ont circulé sur le chantier et c'est environ 5 à 6 bétonnières par jour en plus des camions venant faire la livraison du matériel. L'impact des camions à ce moment-ci est moindre par rapport au début des travaux.

Pour la composante du bâtiment destiné aux soins critiques, les travaux de bétonnage du secteur sud se poursuivent (niveaux 6000 et 7000). À partir du 10 octobre jusqu'en décembre, des travaux de soir ont aussi été autorisés pour l'érection de la structure d'acier. Pour ce qui est du secteur nord, les travaux de bétonnage des dalles sur pontage et la fermeture de l'enveloppe pour les étages supérieurs se continuent. Ces travaux sont moins dérangeants pour les citoyens.

M. Topping continue avec la présentation du déploiement de la distribution électromécanique et l'installation des cloisons de systèmes intérieurs qui se poursuivent au 4^e étage.

La livraison de l'IRM-Linac a eu lieu le 19 août dernier. L'installation et la mise en service ont commencé le 18 septembre et les travaux se termineront vers la fin de novembre. M^{me} Christine Mimeault souligne que la période d'activation et de certification de cette salle se déroulera sur une période d'un an.

M. Topping poursuit en parlant des mesures pour une gestion du bruit en dehors des heures permises afin de diminuer les plaintes des citoyens. L'accès au chantier a été retardé à 6 h 30 et un contrôle par carte a été installé pour faire une meilleure gestion des allées et venues. Les véhicules devant se déplacer sur le chantier avant 7 h doivent obligatoirement avoir une alarme de recul à large bande. De son côté, la Ville a fait des tournées de vérification le matin afin de s'assurer que le bruit est contrôlé. Depuis la mise en place des mesures à la fin d'août, il n'y a plus de plaintes.

Il termine sa présentation avec l'explication du plan de circulation aux abords du chantier, d'un vidéo sur l'évolution du chantier en date du 5 septembre 2023 et de l'image du plan du site à terme.

4. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M^{me} Cindy Paquin présente le bilan des actions de communication et les demandes externes reçues. Six infolettres ont été envoyées par courriel aux citoyens, soit le 8 juin 2023 pour l'édition du mois de juin, le 16 juin concernant l'horaire des travaux, le 3 juillet pour l'édition du mois de juillet, le 18 juillet concernant les travaux sur Henri-Bourassa, le 10 août 2023 pour l'édition du mois d'août et le 8 septembre 2023 pour l'édition du mois de septembre.

M^{me} Paquin poursuit en présentant le suivi des 13 demandes externes reçues. La majorité des plaintes concerne l'horaire des travaux, dont le sujet a été traité précédemment et M^{me} Paquin fait le rappel des mesures prises. Pour ce qui est des autres plaintes, une concernait le bruit sur le chantier, qui devrait diminuer avec l'utilisation de l'alarme de recul à large bande avant 7 h le matin; trois autres concernaient la circulation, dont une pour la réparation de nids-de-poule sur Henri-Bourassa et deux pour la circulation sur de Vitré; une autre sur l'éclairage du chantier.

Elle informe les membres des faits saillants : le 15 juin, visite de la délégation marocaine; le 20 juin, assemblée citoyenne dont 20 personnes y ont participé; 19 août, livraison de l'équipement IRM-Linac; le 8 septembre, table éditoriale (visite médiatique sur le chantier); le 19 septembre, rayonnement de la participation à la journée UAFS (Union des architectes francophones en santé) de M^{me} Mimeault et de M. Topping.

M. Grantham questionne M. André Ouellet concernant la situation dans le quartier environnant puisqu'il habite tout près du chantier. Il lui répond que la préoccupation actuelle est que lors des travaux sur le boulevard Henri-Bourassa, les camions utilisent l'avenue de Vitré et roulent trop vite. La Ville ne semble plus avoir d'ouverture pour régler cette situation. M. Van Neste propose d'en discuter au conseil de quartier pour demander des radars pédagogiques.

5. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M. Grantham rapporte qu'il n'y a pas de suivi à ce point.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M. Grantham mentionne que l'ensemble des œuvres d'art ont été sélectionnées. Des images des prochaines œuvres d'art seront dévoilées au comité dès qu'il le sera possible.

7. DEMANDES DES CITOYENS

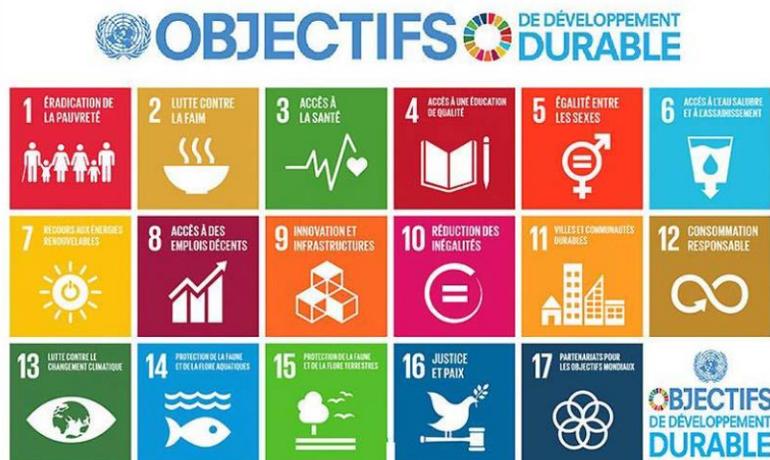
M. Grantham rappelle que ce sont des demandes/plaintes ne concernant pas le projet NCH. Aucune demande n'a été reçue à cet effet. Par contre, M. Grantham mentionne que le comité de quartier Maizerets a été informé de l'abatage de sept arbres sur le site de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour des raisons de santé. Cet abatage n'a pas de lien avec les travaux du chantier, mais plutôt avec des avis reçus de la Ville de Québec. Ces arbres seront remplacés par 39 autres de gros calibre et d'essences plus résistantes au sel et aux gaz d'échappement. La plantation se fera

principalement dans le secteur du stationnement situé entre la 18^e Rue et la Canardière et en collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R). M. Van Neste remercie de l'intervention du CHU auprès du comité de quartier.

8. STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET COULOIR DE BIODIVERSITÉ

M. Grantham invite M. Van Neste à présenter le point. Il mentionne que le stationnement du nouveau complexe sera en grande partie en souterrain. Il restera une partie qui sera en surface. Il interroge si les stationnements de surface respectent les normes en matière d'écoresponsabilité. M. Topping lui demande de lui faire suivre l'information pour la transmettre aux équipes concernées par ce sujet et ainsi faire un retour à la prochaine rencontre du comité.

M. Van Nest informe que le conseil de quartier et la table citoyenne travaille pour l'établissement de couloirs de biodiversité, notamment sur le boulevard Henri-Bourassa en le garnissant d'une large bande de verdure aidant à réduire les îlots de chaleur. Il demande si le CHU pourrait être un partenaire pour appuyer cette démarche. M. Grantham lui demande de lui faire suivre l'information qu'il transmettra à la personne du CHU responsable du dossier. M^{me} Mimeault lui répond aussi que ce point fait partie du *Projet d'établissement 2023-2027* du CHU de Québec. Les objectifs de développement durable du CHU se sont collés sur les 17 éléments de l'ONU (voir image plus bas). M^{me} Sonia Tremblay suggère aux membres de consulter, sur le site de la Ville de Québec, le plan de développement durable aussi grandement inspiré des objectifs de l'ONU. M^{me} Tremblay fera parvenir les hyperliens à M. Grantham pour les ajouter au compte rendu de la rencontre (voir liens plus bas). M. Alain Couillard demande si cette vision en matière de développement durable concerne également le projet InnoVitam. M. Grantham lui répond que le CHU fait partie des partenaires impliqués dans les discussions autour du projet, qui n'est toujours pas annoncé officiellement par le gouvernement du Québec, mais que dans les différents piliers de vision du projet il y a un volet développement durable. M. Van Neste ajoute que tous ces points seront discutés avec la Ville lors des consultations sur les quartiers de la Canardière et invite le CHU à y participer. M. Grantham est justement le représentant du CHU à ces rencontres et le fera avec plaisir. En lien avec l'aménagement des quartiers de la Canardière, M^{me} Tremblay mentionne qu'une présentation sera faite aux citoyens en novembre ou décembre 2023 par la Ville.



Stratégie de développement durable de la Ville de Québec : <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/index.aspx>.

La Ville a deux plans distincts pour mettre en œuvre les 5 défis identifiés dans sa Stratégie de développement durable :

- Plan de transition et d'action climatique : <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable-plan-transition-action-climatique.pdf>
- Plan d'action solidaire : <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/strategie-dev-durable-plan-action-solidaire.pdf>

9. PROCHAINE RENCONTRE

Un calendrier sera soumis aux membres et la prochaine séance du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier devrait avoir lieu au printemps 2024 à 17 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH et par l'application Microsoft Teams.